

GESCOOD

Grand Est Solidarités et Coopérations
pour le Développement

DOSSIER

RÉSILIENCE !

YACOUBA SAWADOGO

« L'homme qui arrêta le désert »

INFOGRAPHIE

Construire un projet de
coopération internationale
résilient et dynamique

SOMMAIRE



Résilience !

Dossier

P.4



Résilience et santé
dans les Suds

Dossier

P.8



Développement
solidaire et lutte
contre les inégalités
mondiales

Dossier

P.20



Réseaux régionaux
multi-acteurs

Dossier

P.22

REVUE DU RÉSEAU N°1 - RÉSILIENCE !

Comité de rédaction Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Hervé Berville, Apolline Cox, Franck Fortuné, Pascal Handschumacher, Émilie Maehara • **Contributeurs régionaux** [Item] • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flick'r, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Yacouba Sawadogo • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Yvelines Coopération internationale et développement • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau + Flora Schmidlin, Gescod RRMA • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directeur de publication** Denis Schultz • **Imprimerie** Kocher à Rosheim • **ISSN** 2270-8377 • **Contact** Roxana Iordache, chargée de communication / communication@gescod.org • **Gescod** est une association loi 1908 soutenue par la Région Grand Est et l'État français • www.gescod.org

D

ans son Dictionnaire historique de la langue française, Olivier Rey rappelle que le mot **résilience** est emprunté à l'anglais au XIX^e siècle. Il est d'abord utilisé dans le domaine technique pour

« exprimer la résistance des

corps solides ». Il a été repris, dans les années '90, par Boris Cyrulnik dans le champ des sciences humaines « à propos de la capacité à surmonter l'adversité, les chocs traumatiques, ressort intimes face aux coups de l'existence ». Ce mot rentre aujourd'hui de plus en plus dans notre vocabulaire quotidien au sujet des conséquences et des réactions face aux crises sanitaires, climatiques, sociales, économiques ou encore sécuritaires qui se multiplient et qui nous annoncent aussi des lendemains difficiles.

Quelles seront demain nos capacités à faire face, à nous organiser pour éviter (ou pour rebondir) face à ces dangers annoncés qui, pour certains comme la COVID-19, nous impactent déjà tous ? Certaines sociétés sont, plus que d'autres, exposées aux crises. Les communautés humaines locales, sur les territoires les plus pauvres, ont alors, bien souvent, développé des capacités d'adaptation. D'autres comptent davantage sur le rôle régulateur et protecteur de l'État pour mobiliser des moyens permettant d'y répondre. La crise sanitaire actuelle nous montre cependant que l'action institutionnelle ne suffit pas, ou plus. L'effort des États et de la communauté scientifique pour trouver des solutions ne peut réussir que s'il est relayé par un engagement local, qu'il soit le fait d'institutions, de collectivités locales ou encore d'individus.

Nous savons aujourd'hui que, sans prise de conscience des citoyens du risque climatique et de réaction déterminée, la température moyenne de notre planète va continuer à croître, augmentant de manière durable la fréquence des catastrophes naturelles, mettant en danger la survie de larges territoires. La biodiversité est, elle aussi, menacée. On parle désormais d'anthropocène pour qualifier une ère géologique nouvelle qui serait la conséquence de l'action de l'homme. Certains scientifiques évoquent même une ère du pyrocène, tant l'ampleur des feux qui se propagent partout dans le monde amène à se poser des questions sur l'avenir et le moyen de s'adapter à ces phénomènes nouveaux.



”

[...] réfléchir à son action en tant qu'acteur engagé dans un partenariat à l'international.

Face à ces crises, des femmes et des hommes, des collectivités humaines essaient de s'organiser pour faire face. Il s'agit autant de prévenir les risques (ou du moins de limiter l'ampleur de leurs effets) que de réagir aux conséquences des catastrophes par une solidarité active. La coopération et la solidarité à une échelle plus grande, y compris au niveau international, jouent aussi un rôle important. Mais, comme le démontre dans ce recueil, le chercheur de l'IRD, membre de Gescod, Pascal Handschumacher, ces actions se doivent d'être réfléchies pour ne pas compliquer encore la situation. Dans le même sens, l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan¹ a souligné l'importance de la connaissance du contexte local dans l'effort d'accompagnement et de solidarité extérieures.

Le présent recueil, qui présente réflexions et expériences autour de la question de la résilience, est le fruit d'un travail coordonné entre plusieurs réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) de coopération et de solidarité internationales, dont Gescod. Il se veut un guide, par l'exposé d'expériences de terrain, de méthodes et de cadrage de la question, sur la manière dont peut s'organiser ou se vivre la résilience au niveau de communautés humaines, mais aussi de la manière dont celles-ci peuvent être accompagnées pour faire face aux défis ou aux conséquences de crises dont elles sont victimes.

J'espère que chacun d'entre vous trouvera dans ces pages des éléments qui lui permettront de réfléchir à son action en tant qu'acteur engagé dans un partenariat à l'international.

Gérard Ruelle > Président de Gescod

¹Olivier de Sardan, J.P. 2021. *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà.* Karthala

DOSSIER

RESILIENCE !



Photo : Leo Moko



Photo :
The Right
Livelihood
Foundation



PORTRAIT

YACOUBA SAWADOGO

« L'HOMME
QUI ARRÊTA
LE DÉSERT »

Au cours des années 1970, le « Sahel » - zone bioclimatique de transition entre le Sahara et la zone soudanaise - est devenu un terme géopolitique désignant un ensemble de pays africains dont l'un des dénominateurs communs est l'insécurité alimentaire.

La Grande Sécheresse

Avec une forte baisse des pluies annuelles, la période de « La Grande Sécheresse » - particulièrement marquée entre 1970 et 1990 - a bou-

leversé le système alimentaire, provoquant ainsi des mouvements de populations et des instabilités politiques. Ce nouveau climat, qui rend les récoltes plus aléatoires en raison de périodes sèches plus sévères et qui augmente la fréquence des inondations (soit localement, soit même à l'échelle de grands bassins), a des graves conséquences pour les populations sahéliennes et entraîne notamment des périodes de famine.

Dans ce contexte, Yacouba Sawadogo quitte Ouahigouya pour retourner au village de son enfance, Gourga, lui aussi touché par la famine à cause des terres devenues incultivables.

Après avoir passé de longs mois à étudier les sols, Yacouba Sawadogo décide de reprendre leurs cultures, armé de quelques savoirs. « Au début, quand je parlais de cette méthode aux gens, ils disaient que j'étais fou, que ça n'allait pas marcher. Mais j'avais un but et je ne les écoutais pas. Aujourd'hui, beaucoup m'aident dans cette tâche : je leur demande de planter les arbres et de s'en occuper régulièrement » aime déclarer le vieil homme quand on lui rappelle son audace sans cacher que cette période lui a « fait mal ».

Un travail de longue haleine

Motivé par l'arrivée de la saison des pluies, Yacouba Sawadogo décide de préparer la terre sur une parcelle pour qu'elle puisse absorber le plus d'eau possible. Dans la terre, aride et dure comme du béton, il y met du fumier ainsi que des détritiques. Sans le savoir, cette combinaison attire les termites qui creusent de minuscules galeries qui finiront par retenir l'eau des pluies. « L'eau qui reste là nourrit ainsi le sol » explique-t-il. Cette technique, c'est le zaï. Une technique permettant de restaurer le couvert végétal et de fertiliser les sols. Il construit également autour de ses cultures des cordons pierreux qui répartissent les eaux pluviales et permettent d'éviter l'érosion des sols et de conserver son humidité.

Dans ces trous, Yacouba Sawadogo y plante également des arbres. Les premiers résultats majeurs se voient au bout de trois années d'efforts. Baobabs, pruniers et acacias fleurissent tandis que les animaux repeuplent les 40 hectares. Les oiseaux en venant trouver refuge dans ces arbres nouveaux amènent d'autres graines qui participent aussi au reboisement. Petit à petit, le désert se transforme en forêt. Ce reboisement transforme le micro-climat, il arrête le vent érodant le sol et ramène de l'ombre. La nappe phréatique remonte grâce aux racines des végétaux qui empêchent l'eau de se perdre. Enfin, les récoltes deviennent plus importantes.

A travers cette technique dite « ancestrale », le site a même repris des activités sylvo-pastorales. Alors que son terrain a été brûlé à trois reprises par « des villageois jaloux » et qu'il a été longtemps sujet aux railleries de son village, agronomes et curieux affluent désormais pour voir de leurs propres yeux l'œuvre du « grand sage », devenu une célébrité dans son pays. Il obtient également une reconnaissance au niveau international avec le « Right Livelihood Award », plus connu sous le nom de « Prix Nobel alternatif », dont il est lauréat.

Un héritage à préserver

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations. En quatre ans, il a déjà formé plus de 400 paysans au zaï, d'après ses estimations. « La forêt est une grande école » insiste celui que l'on surnomme « l'homme qui a arrêté le désert », depuis la sortie d'un film documentaire lui étant consacré (*The Man Who Stopped the Desert*, Mark Dodd, 2010). En effet, Yacouba Sawadogo ne considère pas toute cette forêt comme acquise et pérenne. Le changement climatique que nous traversons provoque, particulièrement au Sahel, des événements climatiques désastreux. « La sécheresse avance à grand pas » s'alarme-t-il. Plus de 300 000 hectares de terres seraient

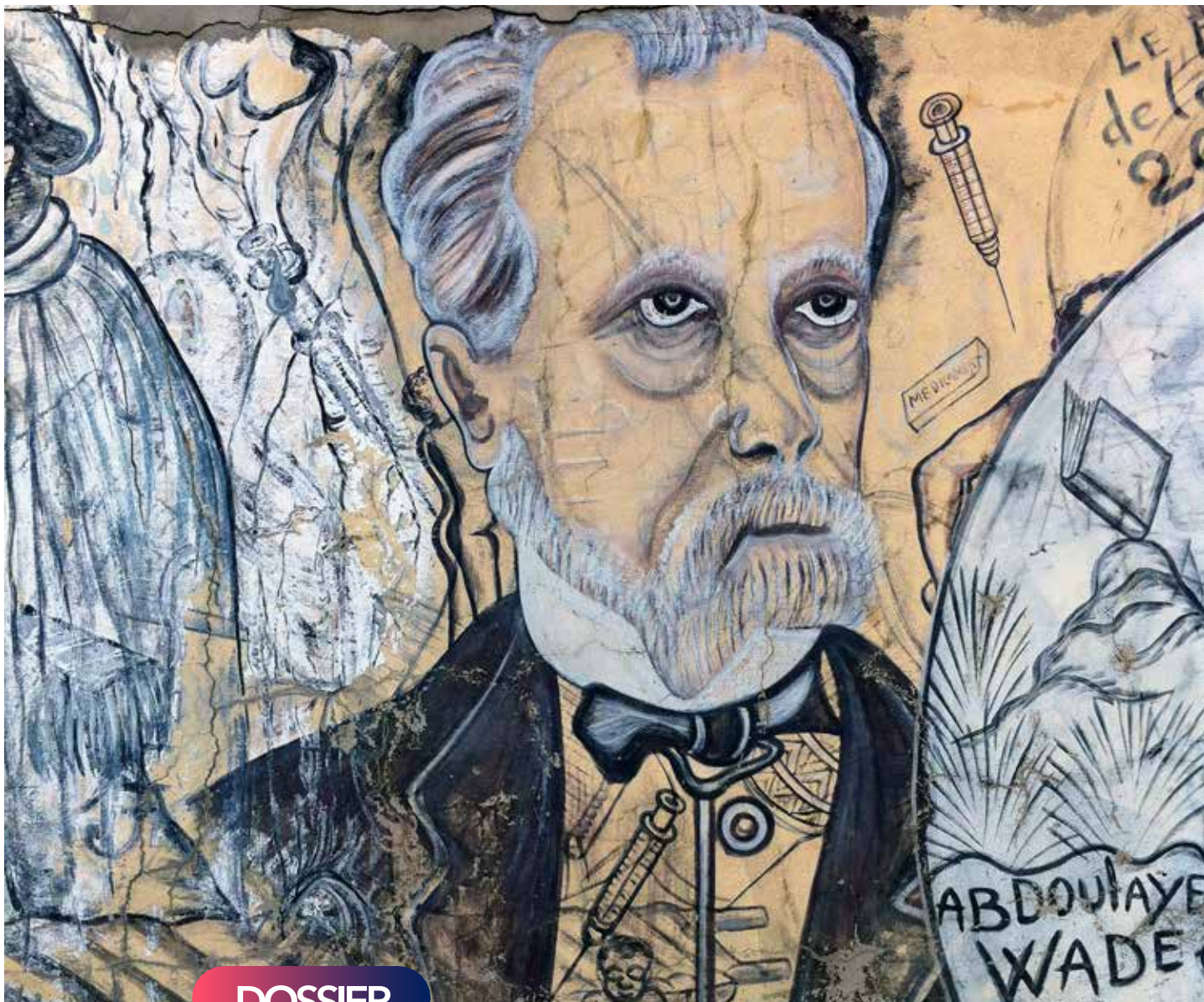
”

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations.

perdus chaque année en moyenne du fait de la désertification au Burkina Faso, un pays où près de 80 % de la population dépend de l'agriculture selon les chiffres de la Direction générale des eaux et forêts burkinabè.

Ouahigouya, la ville voisine en pleine expansion, menace également sa forêt. En 2012, de nouveaux lotissements se sont implantés sur une partie de ses cultures. Pour autant rien n'est perdu puisqu'après plusieurs mois d'attente Joseph Youma, le Secrétaire général par intérim du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique, a procédé en janvier 2021 à la pose de la première pierre de la clôture de sécurisation du site abritant la forêt de Yacouba Sawadogo.

La transmission du savoir comme clef de voûte de son travail, Yacouba Sawadogo l'a bien compris. « Mon projet est pour les générations futures. Je ne veux pas manger aujourd'hui et laisser mes prochains sans nourriture demain. Je travaille pour semer les graines de la richesse, non seulement pour le Burkina Faso mais pour de nombreux autres pays » soutient le vieil homme. Yacouba Sawadogo ouvre également volontiers les portes de sa sylve, baptisée « Bangré Raaga » (« temple du savoir » en moré), aux visiteurs.



DOSSIER

Photo :
Graffiti SET-SETAL
(auteur : Pape
Mamadou Samb dit
« Papisto Boy »,
décédé en 2014)
photographié dans
une rue du quartier
Hann-Pêcheurs à
Dakar (Sénégal).
Crédit photo : P.
Handschumacher.

RÉSILIENCE ET SANTÉ DANS LES SUDS, UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE !

Pascal Handschumacher
> Institut de Recherche pour le
développement

Pascal Handschumacher, Chercheur à l'IRD,
Géographe de la santé, UMR SESSTIM - IRD
- Université de Marseille - INSERM

Bien avant le SIDA et la COVID-19, l'histoire de l'humanité est remplie de crises sanitaires qui ont sollicité les capacités des sociétés à se relever. Pour ne parler que des pathologies infectieuses, la peste, le choléra, la tuberculose, la variole, et les gripes sont particulièrement restées dans la mémoire collective. Outre les évolutions de la sphère biologique (évolution, adaptation, immunité...), les crises ont pu se régler par l'inventivité des sociétés, leur capacité à vivre en diminuant

l'expression du risque voire en réadaptant leur niveau d'acceptation de celui-ci. En cela, ces crises sanitaires sont autant l'expression de processus biologiques que des révélateurs du fonctionnement social, économique, politique de communautés, ainsi que de leur système de valeur et de représentation qui conditionne l'acceptation d'un certain prix à payer.

Par ailleurs, au-delà de crises sanitaires rapides et brutales, des agents infectieux circulent de manière endémique mais d'expression variable selon la spécificité des lieux, des territoires et des modes de vie des sociétés.

Crise, vulnérabilité, risque et résilience apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines face à des événements qui les déstabilisent, sortant alors la maladie du champ purement médical pour en faire un révélateur autant de nos fragilités collectives que de notre capacité à évoluer.

A l'origine, la résilience n'est ni un concept géographique, ni un concept de santé publique. Pourtant, lorsque le concept de système pathogène s'est développé à la fin du XX^{ème} siècle pour décrire les articulations complexes qui président à l'inégale distribution de maladies (Picheral, 1983)², voire de niveaux de santé au sein de sociétés inscrites dans des territoires spécifiques, le concept de résilience, sans être explicitement cité comme tel, est devenu intrinsèque de sa compréhension. Si l'on considère que le système pathogène résulte d'une articulation complexe entre faits de santé médicaux et non médicaux (Salem, 1998)³, toute modification d'un des termes du système va le déstabiliser jusqu'à l'obtention d'un nouveau point d'équilibre - potentiellement identique au point d'origine - sous peine de catastrophe (Godin, 2009)⁴.

Comment alors décrire, voire évaluer, cette capacité (la résilience) qui permet à de nombreuses sociétés de surmonter la déstabilisation induite par le risque sanitaire et rester debout, parfois en payant un prix important ?



Crise, vulnérabilité, risque, résilience, apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines [...]

Berkes et Folke (1998)⁵, deux économistes cités par Dauphiné et al en 2007⁶, ont proposé de diviser la notion de résilience en deux dimensions : la première, la résilience réactive, s'appuie sur une réorganisation des éléments constitutifs du système et de leurs interactions. La seconde, la résilience proactive, repose sur l'apprentissage et les capacités des sociétés humaines à anticiper sur le futur.

Ces deux dimensions de la résilience ne sont pas toujours la résultante d'actions ciblées contre le risque mais s'exercent par le fonctionnement même des sociétés et peuvent se combiner. JP Hervouët (1992)⁷ a montré que l'onchocercose - maladie parasitaire cumulative transmises pouvant aboutir à la cécité et sévissant majoritairement en Afrique soudanienne - provoquait des conséquences cliniques moindres dans certaines communautés villageoises. De gros villages groupés, certes minoritaires, pratiquant l'agriculture communautaire combinée à l'élevage, bénéficiaient ainsi de leur mode d'occupation de l'espace et de ces pratiques agro-pastorales pour résister à l'impact de cette maladie par dilution des piqûres. Au contraire, les petits villages à la structure lâche, à l'agriculture individualiste sans complément d'élevage génèrent une pression vectorielle plus forte sur les habitants, augmentant les charges parasitaires et le nombre d'aveugles. Il éclaire ainsi l'impact de pratiques de vie et non d'actions ciblées contre la maladie. Au final ce seront les stratégies de lutte antivectorielle généralisée grâce à l'appui de l'OMS et du FMI et l'innovation thérapeutique par l'application généra-

² Picheral H, 1983, Complexes et systèmes pathogènes: approches géographiques. In De l'épidémiologie à la géographie humaine (Doumenge J.P.,édit.), Bordeaux, CNRS-CEGET/ACCT, pp 5-22

³ Salem G, 1998, La santé dans la ville : géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal) Paris (FRA), Paris : Karthala, ORSTOM, 1998, 360 p.

⁴ Godin C., « Ouvertures à un concept : la catastrophe », Le Portique [En ligne], 22 | 2009, mis en ligne le 10 novembre 2010, consulté le 22 mars 2021.
URL: <http://journals.openedition.org/leportique/1993> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.1993>

⁵ Berkes F. et Folke C. (éd.) (1998), Linking Social and Ecological Systems. Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience, Cambridge, Cambridge University Press.

⁶ Dauphiné A., Provitolo D., 2007, La résilience : un concept pour la gestion des risques, Annales de géographie 2007/2 (n° 654), pages 115 à 125

⁷ Hervouët JP, 1992, Les bases du mythe du dépeuplement des vallées soudanaises par l'onchocercose. In Blanc-Pamard Chantal (ed.). Dynamique des systèmes agraires : la santé en société : regards et remèdes, Paris : ORSTOM, p. 273-302



Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires inégaux ?

8 Handschumacher P., Talla I., Hébrard G., Hervé J.-P. [1998a], « D'une urgence en santé publique à une géographie de la santé à Richard-Toll », in J.-P. Hervé et J. Brengues (éd.), Aménagements hydro-agricoles et santé [Vallée du fleuve Sénégal], Paris, ORSTOM, p. 151-168.

9 Handschumacher P., Brutus L., Raveloarinkaja D., Andriantseho H., Sellin B. [1998b], « Des îles dans la Grande Île : isolement et risque sanitaire dans le moyen ouest malgache », in G. Mainet (éd.), Actes des VIIe Journées de géographie Tropicale, Brest, 11-13 septembre, Ouest éditions, Presses académiques, p. 533-546

lisée de l'Ivermectine aux populations résidant dans les zones d'endémicité, qui portent un coup presque fatal à la maladie.

Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs, notamment par la coopération internationale, grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires économiquement et technologiquement inégaux ? A l'image du programme de lutte contre l'onchocercose mais à une échelle locale, des scientifiques et des acteurs internationaux du développement sont intervenus dans la ville de Richard-Toll (Sénégal) pour aider à lutter contre l'épidémie de schistosomose intestinale qui a explosé dans cette ville vulnérable suite à la mise en service des barrages sur le fleuve Sénégal (1986 et 1988) et ce, en complète discordance avec son aire d'endémicité habituelle⁸.

La stabilisation de la situation est ainsi tributaire d'acteurs extérieurs à la sphère concernée par la situation de crise, complexifiant et fragilisant le fonctionnement du système social.

Cependant, la résilience doit-elle toujours s'exprimer face à des crises ? A

Madagascar, la population vit avec la peste depuis son introduction dans la Grande Île en 1898. Pourtant dans des espaces reculés des campagnes malgaches, des familles occultent encore aujourd'hui des décès liés à la peste. Cette pratique dessert évidemment la lutte contre cette maladie potentiellement mortelle⁹. Elle interdit le traitement des sujets contacts, la lutte contre les vecteurs de la maladie (certaines espèces de puces) et favorise ainsi la circulation du bacille. Cependant cette coutume s'explique par la crainte de ne pouvoir procéder aux funérailles selon les traditions en raison du risque de contagion. Dans ce cas, la résilience sociale est plus forte que la résilience sanitaire. Les enjeux se croisent et dictent des comportements qui semblent aller à l'encontre de l'intérêt sanitaire de la collectivité mais permettent d'assurer une forme de vie collective cohérente selon un système de représentation reconnu et accepté.

Si on se focalise aujourd'hui sur des mesures et des stratégies qui émanent du pouvoir au plus haut niveau des Etats face à la pandémie qui nous menace, les pratiques mises en œuvre n'émanent pas toujours des acteurs du sommet de la pyramide. Ainsi, lorsqu'en 1988 débute le mouvement SET-SETAL (littéralement

Photo :
Message
d'information sur
la prévention de
la schistosomose
(Richard-Toll,
Sénégal).
Crédit photo : P.
Handschumacher



Photo :
Femmes et jeunes
assainissant
l'espace public
contre une
rétribution en
nature (sac de
riz) à Mahajanga
(Madagascar).
Crédit photo : P.
Handschumacher



Propre-rendre propre), il s'agit pour les jeunes, réunis en association ou se reconnaissant dans leur quartier, de remédier aux défaillances de la municipalité de Dakar (Sénégal) et plus généralement de procéder à un nettoyage de leur espace de vie. Immondices qui s'amoncellent, rigoles de drainage qui ne sont pas curées favorisent la dégradation du cadre de vie mais surtout la prolifération d'agents infectieux et de vecteurs de maladies¹⁰. En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public. Pourtant cette action va bien au-delà du simple assainissement de l'espace public, celui-ci étant compris comme une métaphore des politiques. De la résilience sanitaire à la résilience politique, le pas est alors franchi, montrant les liens étroits entre santé et action publique.

Au-delà des actions thérapeutiques ou vaccinales qui sont une forme de résilience technologique, la plupart des sociétés montre que son fonctionne-

ment est capable d'absorber ces chocs en payant parfois un prix très lourd mais qui permet au final la survie de la collectivité dans un système renouvelé, ou non. N'est-ce pas cette situation que nous vivons aujourd'hui et qu'il conviendrait de décrypter dans toute la diversité des territoires concernés ?

”

En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public.

¹⁰ Ba M., « Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012) », Itinéraires [En ligne], 2016-1 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016.
URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/3335> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.3335>

Photo :
Edouard Tamba



DOSSIER

FINANCER LES VILLES, UN ENJEU MAJEUR POUR LA RÉSILIENCE POST-COVID ET LA RÉALISATION DES AGENDAS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Émilie MAEHARA

> Fonds Mondial Pour le Développement des Villes

Le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV) est une ONG qui permet aux collectivités locales émergentes et en développement d'accéder aux ressources financières extérieures nécessaires au financement de leurs projets de développement urbain.

Le rôle majeur des villes pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et de l'Accord de Paris pour le climat est unanimement reconnu. Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats. Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2030, on estime que

90 000 milliards USD d'investissements dans les infrastructures urbaines sont requis. Or, moins de 10% des financements climat internationaux sont actuellement dédiés à des investissements locaux.

Le financement des villes est caractérisé par une défaillance systémique du marché. En dépit des nombreuses sources de financement déployées depuis l'adoption de ces agendas, les collectivités locales font toujours face à un accès insuffisant aux ressources car elles rencontrent des difficultés à remplir pleinement les conditions des acteurs financiers. Dans les contextes émergents, elles sont considérées comme insuffisamment solvables et leurs projets insuffisamment investissables (« bankable »), et souffrent de cadres institutionnels inadaptés.

C'est dans ce contexte que le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), réseau international de gouvernements locaux et régionaux, développe des solutions qui contribuent à structurer l'ensemble du cycle de financement du développement urbain sur le long terme.

Développer des stratégies et des programmes nationaux et locaux sur le financement des villes.

Ces solutions consistent à renforcer les capacités des collectivités locales à mobiliser et gérer leurs ressources propres, développer des stratégies d'investissement, diversifier leurs financements en mobilisant des fonds publics et privés natio-

naux et internationaux, développer des véhicules de financement ou encore préparer des projets.

Les gouvernements nationaux ont également un rôle majeur à jouer pour renforcer le cadre institutionnel, l'autonomie financière et les capacités des collectivités. Ils peuvent également développer des politiques et instruments qui facilitent leur accès aux financements externes par des dispositifs de garantie, rehaussement de crédit et d'atténuation du risque.

Le Programme pour le financement intégré du développement urbain (PIFUD) financé par la Commission européenne (5 M€) accompagne la métropole de Kampala en Ouganda dans sa stratégie de financement autour de trois axes :

- l'organisation de dialogues politiques nationaux multi-acteurs pour engager des réformes sur le financement local ;
- le renforcement des capacités des collectivités locales à travers des échanges d'expériences avec les villes de Paris et Johannesburg : gestion dématérialisée des revenus fiscaux locaux, captation de la plus-value foncière, développement des Partenariats Publics-Privés, préparation d'une émission obligataire verte ;
- le développement de « laboratoires urbains », actions pilotes d'investissement urbain : mobilité urbaine électrique, énergie renouvelable décentralisée dans les écoles.

Le Programme d'Expertise Financière Climat



Photo :
Random Institute

Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats.

”

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

(PEFCLI) porté par le ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc déploie une cellule nationale d'expertise qui vise à accompagner les collectivités locales à formuler techniquement et financièrement leurs projets climat et à faciliter leur accès aux financements internationaux.

Développer les partenariats multi-acteurs et l'innovation pour accélérer le financement du développement urbain.

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

Le programme de coaching de projets sur le renforcement du financement de la transition urbaine accompagne 6 coopérations décentralisées en Afrique de l'Ouest à accéder aux financements. Le coaching vise à renforcer la maturité technique et financière des projets. Il est suivi d'une session de matchmaking permettant d'accompagner le dialogue entre les villes et les acteurs du financement (bailleurs de fonds, secteur privé).

Il est également essentiel de dévelop-

per des partenariats et instruments permettant d'attirer les investisseurs privés pour développer des solutions de financement mixtes (blended finance).

Les institutions de financement des collectivités locales ou Subnational development banks (SDBs) ont un rôle majeur à jouer pour l'intermédiation et la structuration du marché municipal. Le mandat de ces banques publiques centré sur les collectivités locales leur confère un rôle stratégique pour aider les collectivités à diversifier leurs sources de financement (bailleurs, marchés financiers) et appuyer la structuration de portefeuilles de projets.

Le FMDV a promu la création d'une Alliance globale des SDBs endossée par les Nations unies. Il est partenaire stratégique du Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales (RIAFCO).

Le Fonds international d'investissement municipal (IMIF) vise à accompagner les collectivités locales du Sud à accéder aux marchés financiers. Créé par le Fonds d'Équipement des Nations unies (UNCDF), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et le FMDV, il est articulé autour d'une composante d'assistance technique d'aide au montage de projets et d'une composante d'investissement gérée par Meridiam, groupe français reconnu pour ses engagements sur l'urbain et les collectivités locales.

Photo :
Kigali,
One Zone Studio



Photo :
Antoine Pluss



Développer et partager les connaissances et promouvoir les solutions innovantes de financement dans le débat international.

Le FMDV travaille de façon simultanée à la production de connaissances, au plaidoyer politique et à la mise en œuvre opérationnelle de solutions de financement. Il a ainsi œuvré à la reconnaissance par les Nations unies du financement groupé (pooled financing), du rôle des SDBs, du modèle de production de logement abordable des Community Land Trust, qui a permis l'intégration de ces solutions dans les politiques publiques et les programmes des partenaires au développement.

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes dans le cadre du Partenariat de Marrakech pour l'action climatique globale (MPGCA), coalitions des acteurs non étatiques fédérés par les Nations unies dans le cadre des COP de la Convention-Cadre sur les changements climatiques.

En tant que mécanisme de CGLU sur les finances

”

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes [...]

locales, le FMDV contribue au renouvellement du plaidoyer sur la territorialisation du financement des agendas globaux auprès des Nations unies et à l'échange entre pairs.

Il lance actuellement le Local finance knowledge hub, premier centre de ressources en ligne sur les finances locales, qui permet de partager les expériences des acteurs engagés dans le financement du développement urbain durable au niveau global.

5

UNE CAPITALISATION ET UNE ÉVALUATION QUALITATIVE

Le suivi, l'évaluation et la capitalisation de qualité et sur le long-terme permettent d'ajuster les futurs projets, d'anticiper les risques et mesurer l'impact des projets sur l'ensemble des communautés.



DES PROGRAMMES INCLUSIFS, INTÉGRÉS ET AGILES

Des programmes de coopération internationale résilients intègrent différentes temporalités, échelles géographiques, types d'acteurs, de partenaires... Ils décloisonnent les approches et thématiques d'intervention et favorisent les synergies et mutualisation. Ils s'adaptent donc rapidement aux changements de paradigmes du territoire d'intervention.



4

CONSTRUIRE
UN PROJET DE
COOPÉRATION
INTERNATIONALE
UN PROCESSUS

INFOGRAPHIE

La résilience réduit l'impact des chocs sur les communautés et les risques de ces chocs, tout en renforçant la capacité d'adaptation des communautés. La résilience implique une capacité « d'absorber, d'accueillir et corriger les effets d'un danger ». Un projet de coopération internationale résilient résiste lui-même aux crises et s'adapte facilement aux nouveaux contextes d'intervention. Le bureau des Nations Unies fait de la résilience une nouvelle norme de l'action internationale, à l'occasion de l'adoption de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes en 1999.

1 (Quenault B., « Résilience et aide internationale : rhétorique discursive ou véritable réforme ? », Mondes en développement, 2017/4 (n° 180), p. 35-52)

Rédaction : Marion Prudhomme - Pays de la Loire Coopération Internationale
Création graphique : Guillaume Guetreau - CENTRAIDER / freepik.com

1 UNE CONNAISSANCE HOLISTIQUE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il connaît parfaitement le contexte dans lequel il s'inscrit. Ainsi, l'ensemble des risques, opportunités, vulnérabilités mais aussi capacités du territoire d'intervention est connu. Il est essentiel de développer une vision macro et micro politique, économique, culturelle et sociale.



2 UNE INTERACTION CONSTANTE ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise les relations et interactions entre les communautés. L'ensemble des parties prenantes participe au projet afin de favoriser les synergies et alliances. Cela assure à terme des changements multi sectoriels et un renforcement des capacités institutionnelles.

FAIRE UN
COOPÉRATION
VALE RÉSILIENT,
DYNAMIQUE

3 UN RENFORCEMENT MUTUEL DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise l'empowerment des communautés et leur capacité d'innovation. Ce renforcement des compétences doit permettre l'autonomisation, l'appropriation et l'auto-gestion à terme du projet et de ses risques.



REINFORCEMENT

EMPOWERMENT

Photo :
UDM,
Accès à l'eau



DOSSIER

MICROS MAIS COSTAUDS, QUAND LES MICRO-PROJETS FONT FACE À LA PANDÉMIE

Apolline Cox > La Guilde

La Guilde est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée en 1967. Elle est reconnue d'utilité publique depuis le 21 décembre 1981.

Quel est le dispositif d'appui aux microprojets créé par La Guilde ?

Le pôle Microprojets de La Guilde, c'est un incubateur pour des projets de développement portés par les petites associations françaises. Nous leur proposons un accompagnement personnalisé et des formations sur la gestion de projets. Grâce au soutien de l'AFD et d'autres partenaires, nous leur permettons aussi d'accéder à des financements – jusqu'à 20 000€ par initiative. La Guilde gère 2 dispositifs d'appel à microprojets : le premier vise l'ensemble des thématiques habituelles de l'aide au développement (éducation, santé, agriculture, etc.). Le second, créé en 2019, est dédié aux projets utilisant le sport comme outil de développement. Ces associations, généralement composées de bénévoles, œuvrent à long terme auprès de communautés qu'elles connaissent très bien et sont donc susceptibles de mettre en place des projets à fort impact local.

2020 a dû être une année particulière pour vous. On imagine que la situation mondiale a bouleversé beaucoup de projets ?

La pandémie a eu un impact direct sur de nombreux projets et leurs bénéficiaires. Si le virus a surtout impacté la santé des plus fragiles, il a aussi renforcé d'autres vulnérabilités comme l'accès aux services de base et mis à mal les sources de revenus, déjà fragiles, d'une importante part de la population mondiale. Il a donc rapidement fallu s'adapter pour soutenir différemment. Au printemps 2020, un appel à projet « spécial COVID » a permis de cofinancer 62 microprojets visant à prévenir la propagation du virus et à répondre aux besoins essentiels des populations.

Cette crise a également poussé les associations à adapter leurs pratiques : des projets menés à distance ; une collecte de fonds plus laborieuse ; de nombreuses activités reportées ou annulées. De ce fait, la place des partenaires locaux s'est substantiellement renforcée. Plus que jamais, c'est grâce à leur mobilisation que les activités sur le terrain ont pu être repensées et menées à bien.

Qu'est ce qui facilite la résilience des microprojets en particulier ?

Un microprojet de développement se caractérise par une coopération de proximité, un coût global faible et un impact géographique à petite échelle. Ses capacités de résilience sont facilitées par un lien très fort avec les populations locales, à la fois bénéficiaires et acteurs du projet. Co-construit entre une association française et une structure locale, un microprojet permet de répondre de façon ciblée à un besoin exprimé. Cet ancrage local, l'implication directe des parties prenantes et le ciblage de changements concrets donnent aux microprojets une agilité particulière pour s'adapter et faire face aux événements inattendus, comme la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui.

Quelle pérennité des projets que vous soutenez dans un monde qui fait face à des crises de plus en plus fréquentes ?

Les projets d'urgence souvent associés

aux crises ne suffisent pas à répondre à long terme aux déséquilibres qui, eux, s'inscrivent dans la durée. La crise sanitaire, pour ne citer qu'elle, a creusé encore les inégalités (accès à l'école, à l'emploi...). L'approche « long terme » apparaît donc comme primordiale. Pour cela, un projet doit être élaboré en tenant compte de l'ensemble du contexte et en anticipant au maximum ces risques. Plus que jamais, chaque étape d'un projet doit impliquer l'ensemble de ses parties prenantes, reposer sur un renforcement des capacités locales et avoir pour boussole la pertinence des réponses apportées par rapport aux besoins, quitte à revoir l'intervention lorsque la crise survient. Ces caractéristiques sont celles des microprojets, et la façon dont les associations que nous accompagnons ont adapté leurs approches pour répondre à la crise COVID nous rend plutôt optimistes sur la pérennité de leurs interventions !

Quels conseils pourriez-vous donner aux petits porteurs de projets qui souhaiteraient se préparer ?

Tout d'abord, bravo de continuer à agir pour la solidarité internationale dans les conditions que nous connaissons ! Je leur conseillerais de continuer à échanger et à travailler en synergie avec d'autres acteurs du secteur, pour bâtir des partenariats solides et agir

collectivement. D'anticiper l'arrivée de nouvelles crises en développant de nouveaux modes de communication, de gestion et de suivi, et de se former aux enjeux globaux : le changement climatique, le numérique, l'égalité femmes-hommes, la place des jeunes. Des sujets clés pour penser la résilience en solidarité internationale.

Les RRMA et la Guilde signent cette année un nouvel accord de partenariat en vue de créer une plateforme des microprojets. Qu'est-ce que cela va changer ?

L'objectif de cette convention de partenariat est de nous rapprocher des territoires et de proposer aux porteurs de microprojets un accompagnement de proximité. Grâce aux RRMA, l'idée est de mettre à disposition des associations davantage de ressources méthodologiques, des possibilités d'appui personnalisé et des formations sur leur territoire. Ces nouveaux services, associés à la mise en place d'opportunités de financement, contribueront, nous l'espérons, à renforcer un peu plus les capacités de résilience des petites associations de solidarité internationale qui participent aussi au dynamisme des territoires.

Photo :
SOS Casamance, Sénégal



Photo :
Hervé Berville



DOSSIER

PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION RELATIF AU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES

Hervé Berville

Hervé Berville est député de la 2ème circonscription des Côtes d'Armor. En tant que parlementaire, il est membre de la commission des Affaires étrangères et membre du conseil d'administration de l'Agence Française de Développement. Il est également rapporteur du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Pouvez-vous nous présenter les grandes lignes de ce projet de loi ?

Dans le contexte de crise sanitaire mondiale, la coopération et la solidarité internationales sont plus que jamais nécessaires pour faire face durablement aux enjeux globaux contemporains. Avec ce texte, la France place la lutte contre la pauvreté et les inégalités mondiales au cœur de sa politique de développement, et le développement au cœur de sa politique étrangère, au même titre que la diplomatie et la défense. Le texte de loi repose sur trois grands principes fondamentaux :

1. Une politique qui soit l'affaire de tous : nous souhaitons que l'ensemble des acteurs en France et dans les pays partenaires soit mobilisé et que chacun puisse agir à son niveau de compétence. Le gouvernement cible notamment trois publics importants : les collectivités territoriales, la jeunesse en France et dans les pays en développement et les diasporas qui jouent un rôle majeur dans le développement de leur pays d'origine.

2. Une politique d'aide au développement plus ambitieuse, qui se concentre sur les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique subsaharienne, impulsée par le Président de la République et mise en œuvre sur les terrains par les ambassadeurs.
3. Une politique plus transparente, qui passe d'une logique quantitative à une logique qualitative à travers la mise en place d'indicateurs d'impacts.

En quoi cette loi apporte-t-elle des éléments nouveaux par rapport à la LOP-DSI du 7/07/2014 et quelles sont les priorités politiques affichées de cette loi ?

On peut noter six changements majeurs dans cette loi :

1. C'est la première fois qu'il y a une véritable doctrine politique et stratégique qui est établie et qui a été co-rédigée. En effet, ces nouvelles orientations sont le résultat d'un long travail de consultations auprès des acteurs impliqués sur les questions de coopération et de solidarité internationales.
2. Le texte prévoit une programmation budgétaire avec un objectif de 0,55 % du RNB (revenu national brut) consacré à l'aide publique au développement en 2022, première étape vers l'objectif historique d'atteindre les 0,7 % du RNB d'ici 2025.
3. La politique de développement est refondée sur une logique partenariale à travers la mobilisation et la reconnaissance du rôle de la société civile, des collectivités territoriales, des entreprises, des diasporas, de la jeunesse, des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de formation, etc.
4. Le projet de loi met en avant les dispositifs de volontariat à l'international, et notamment le principe de réciprocité (c'est-à-dire la venue de volontaires des Pays du Sud en France).
5. Une autre innovation porte sur la création d'une commission indépendante d'évaluation qui aura vocation à réaliser des évaluations d'impacts sur les projets financés par la France. Chaque année, le gouvernement devra présenter un rapport au Parlement sur les projets menés et les objectifs tenus.
6. Enfin, la question de la restitution des biens mal acquis marque une avancée historique avec la création d'un mécanisme qui permet de reverser l'argent aux populations injustement spoliées à travers des projets de coopération.

Comment s'inscrit la loi dans l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

Afin de répondre aux ODD, la politique de développement solidaire et de lutte contre les inéga-

lités mondiales s'inscrit dans plusieurs cadres :

- le programme d'action Addis-Abeba sur le financement du développement,
- l'Agenda 2030,
- l'Accord de Paris, dans le sens où l'adaptation aux changements climatiques est un des enjeux prioritaires de cette politique,
- et le Forum Génération Égalité qui promeut l'égalité entre les femmes et les hommes.

En outre, le projet de loi respecte et promeut explicitement dès l'article 1er les normes et principes qui régissent la réalisation des ODD. Il rappelle à cet égard la nécessaire implication collective des pouvoirs publics, des entreprises, des banques multilatérales de développement et de la société civile.

Le projet de loi prévoit que les RRMA soient représentés en tant que tel au CNDSI (conseil national pour le développement et la solidarité internationale). Quels sont les enjeux et les perspectives de cette représentation ?

Il est fondamental de territorialiser cette politique de développement. Les RRMA, de par leur nature et leur vocation, sont des acteurs importants sur le territoire qui assurent la promotion des enjeux de coopération internationale et la sensibilisation aux ODD. La mise en œuvre et l'évaluation de cette politique doit donc se faire en lien étroit avec les RRMA. Ils connaissent les acteurs et initiatives qui existent sur le terrain, et peuvent orienter le gouvernement dans l'optique de faire émerger des solutions durables et équitables de lutte contre la pauvreté et contre les inégalités.

Le 2 mars 2021, le projet de loi a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Comment vont se dérouler les semaines à venir ?

Le Sénat va à son tour examiner le projet de loi le 14 avril. Puis une commission mixte paritaire aura lieu courant juin afin que la loi soit définitivement adoptée cet été, je l'espère en tout cas j'y travaille sans relâche.

Un dernier message à faire passer ?

C'est par la coopération et la solidarité internationales et la politique de partenariats que nous pourrions à court et long termes régler les grandes questions, à la fois locales et internationales, de santé, de changements climatiques, d'éducation, de sécurité, etc. Il n'y aura pas de résolution de ces problèmes sans une action très ambitieuse dans ce domaine. C'est en utilisant l'intelligence collective et les compétences de chacun que nous pourrions faire face durablement à ces enjeux, ici et dans les pays partenaires.

Photos :
CIRRMA



DOSSIER

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS : LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SE DÉPLOIE AU COEUR DES TERRITOIRES

”

Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c'est être porté par ce double sentiment de résignation et d'espoir.

Franck Fortuné > CIRRMA

Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c'est être porté par ce double sentiment de résignation et d'espoir. En effet, il nous faut accepter, non sans amertume parfois, qu'en dépit des nombreuses alertes dans tous les domaines de la fragilité de nos systèmes de santé à la lutte contre le réchauffement climatique, nous n'avons pas pu éviter le choc ; celui d'une pandémie mondiale qui est venue révéler dans ses vicissitudes les multiples facettes d'une crise globale. Comme Paul Valéry pouvait le dire en d'autres circonstances : "Nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles". Quelle que fût l'époque, quelle qu'eût été la nature de ce choc, immanquablement nous devons tirer les leçons de ses conséquences et des transformations induites dans nos sociétés.

Un peu plus d'un an après le début de la pandémie, nous pouvons ainsi trouver quelque réconfort dans notre capacité à nous relever individuellement et collectivement. Que l'on fasse le constat, quelque peu fataliste, de la nécessité de "faire avec" ou que l'on soit plus actif dans cette volonté de "s'adapter", nous répondons progressivement, collectivement et intelligemment. L'espoir est permis. Permis par les nombreux exemples que nous avons pu observer sur nos territoires, par la mobilisation des multiples acteurs à différents niveaux, du citoyen à la communauté internationale ; nous ne décrivons pas mieux notre humanité que lorsque nous sommes confrontés au même péril. Mais ce n'est pas un espoir naïf mû par la simple volonté de "s'en sortir" comme on sort d'un mauvais pas sur un chemin tout tracé, car un retour à la normale serait un retour à l'anormal.

C'est ainsi tout l'enjeu de ce numéro que de recueillir les témoignages, les retours d'expériences, les pistes qui s'ouvrent pour bâtir une définition originale des "résiliances" portées par les différentes catégories d'acteurs quelques soient leurs échelles d'intervention. Une réflexion qui permet de sortir la solidarité internationale du simple débat d'opinion. Il ne s'agit plus d'être pour ou contre, de circonscrire cette question aux joutes politiques entre le repli ou l'ouverture, d'opposer

le local à l'international... Il est nécessaire d'engager le débat de cette solidarité comme un point de méthode, un moyen, une réponse adaptée aux enjeux d'une décennie (2020-2030) d'un siècle qui peut encore changer les trajectoires sociales et environnementales pour atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Car il y a urgence. Et parler de résilience, c'est déjà porter une parole d'espoir avec un temps de retard. La résilience, c'est changer dans la façon de venir en aide à ses proches, à ses concitoyens, aux voisins de ses voisins, dans la manière de faire société et de se penser liés les uns aux autres. La résilience, c'est accepter d'être tombé, mais c'est surtout changer dans la façon de se relever.

années 2000. Très tôt, une concertation s'organise entre eux afin de capitaliser sur les expériences de chacun et de former une communauté de pratiques sur les spécificités territoriales des questions de coopération et de solidarité internationales.

En 2018, la Conférence Interrégionale des RRMA est créée pour donner corps à cette dynamique, en renforçant ainsi la coordination et la possibilité de conduire des actions communes. La CIRRMA assure ainsi la représentation (notamment dans des instances nationales) de l'ensemble de RRMA, la solidarité entre réseaux et leur promotion à l'échelle nationale et internationale. Mais surtout, fidèle à l'histoire de la décentralisation dont ils sont issus, les RRMA ont ainsi formalisé cet espace les reliant entre eux par une structure « inter-régionale » et non pas « nationale » marquant, dans la définition même, cet attachement à mener des actions collectives « à partir » des territoires et non « sur » les territoires.

Présentation de la CIRRMA

Les RRMA, dont les histoires et les dénominations sont très différentes, partagent un développement et une structuration progressive depuis les

Gouvernance de la CIRRMA





www.gescod.org

GESCOD EN FRANCE

SIÈGE À STRASBOURG

Gescod
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
67000 Strasbourg
+33 (0)3 88 45 59 89
gescod@gescod.org

ANTENNE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Gescod
30 chaussée du Port
51000 Châlons-en-Champagne
+33 (03) 26 21 44 86
chalons-en-champagne@gescod.org

ANTENNE DE NANCY

Gescod
48 esplanade Jacques-Baudot
54035 Nancy Cedex
+33(0)3 83 94 58 63
nancy@gescod.org

ANTENNES GESCOD À L'INTERNATIONAL

AU BÉNIN

Gescod
BP 548 Parakou
+229 97 26 66 86
benin@gescod.org

AU CONGO

Gescod
S/C Hôtel de Département
BP 2 Kinkala
+242 068 730 397
congo@gescod.org

À MADAGASCAR

Gescod
BP 433 Mahajanga 401
+261 32 07 195 23
madagascar@gescod.org

AU SÉNÉGAL

Gescod
Syndicat des initiatives
Gorée
+221 77 814 39 17
senegal@gescod.org

AU CAMEROUN

Gescod
BP 4280 Yaoundé
+ 237 69 817 51 58
cameroun@gescod.org

AU MAROC

Gescod
Boulevard Zerktoni
Immeuble Saada Oujda
+212 53 670 45 38
maroc@gescod.org

AU TOGO

Gescod
BP 449 Sokodé
+228 90 12 21 37
togo@gescod.org

AU CAMBODGE

Gescod
cambodge@gescod.org

EN OUGANDA

Gescod
ouganda@gescod.org



&



AVEC LE SOUTIEN DE

... ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PARTENAIRES